Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20220630-746-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/07/2022

AGENCE d'urbanisme et de développement CLERMONT MÉTROPOLE

Demain le Grand Clermont

annexe à la délibération du 30 juin 2022

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

FAIRE AUTREMENT LE GRAND CLERMONT

Objectif 2050

FAIRE SOCIETE

- Accueillir des habitants
  - S'assumer comme terre d'accueil pour les migrants d'ici et d'ailleurs
- Prendre soin
  - ... d'une société qui vieillit et donner des perspectives et une place à part entière à la jeunesse
  - ... d'une société qui risque de se fracturer dans des inégalités multiples
- Place de l'élu.e / du citoyen.ne
  - Stimuler l'engagement des citoyen.nes par la construction de nouveaux cadres de participation et de gouvernance qui assoient la représentativité de l'élu.e
- Créer des liens
  - Intensifier les liens, les lieux et les occasions de rencontres, en soutenant tout particulièrement la vivacité du tissu associatif

LA JUSTICE SOCIALE ET LA SOLIDARITE...

FAIRE MIEUX

- ...en adaptant les logements / le foncier
  - Mettre en capacité chaque territoire d' optimiser ses disponibilités foncières en vue de stopper l'artificialisation des terres
- ... pour optimiser les déplacements
  - Réduire les émissions, les distances et les déplacements carbonés
  - Structurer les mobilités du territoire pour gagner en efficience face à l'empreinte carbone
- ... avec les ressources en eau
  - Economiser l'eau par un partage équitable entre usages humains et besoins écosystémiques dans le respect du cycle de l' eau
- ... en préservant la biodiversité
  - Sacraliser la biodiversité et corriger les atteintes portées aux écosystèmes et aux paysages
- ... pour limiter les impacts du dérèglement climatique
  - Faire face à l'aggravation des phénomènes climatiques extrêmes : inondations, sècheresse, grêle,...

LA SOBRIETE...

FAIRE ENSEMBLE

- Organisation en archipel
  - Prendre appui sur une organisation en archipel redéfinie, qui redonne sens et rôles à chacun des territoires
- Bio territoire
  - Réinterroger le périmètre et ses coopérations pour répondre au mieux aux besoins vitaux des habitants
  - Affirmer notre solidarité territoriale par un partage de nos ressources et de nos richesses

LES COOPERATIONS...

SAVOIR FAIRE

- Se nourrir
  - Redéfinir le modèle agricole actuel au service d'une alimentation saine et de qualité, valorisant une agriculture locale et diversifiée, ayant moins recours aux énergies fossiles, à la ressource en eau et aux intrants
- Economiser et produire notre énergie
  - Sortir de la dépendance carbone en réduisant nos consommations et en investissant dans les productions énergétiques locales
- Fabriquer
  - Adapter les process économiques en s' appuyant sur des innovations technologiques et sociales pour rendre compatible l'économi avec l'objectif maximal de +2°C

L'AUTONOMIE...

... POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE ET LE RENFORCEMENT DU BIEN COMMUN

CHANGER LES COMPORTEMENTS

- Donner envie
- Porter des projets innovants, prendre des risques
- Faire confiance

CHANGER LES INSTITUTIONS

- Se doter d'une ingénierie de projet
- Former élus et citoyens
- S'enrichir de l'inter-territorialité

CHANGER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- Impliquer les citoyens
- Redéfinir la richesse sur d'autres référentiels de valeur
- Innover dans le financement
- Evaluer pour s'améliorer

Fédérer / Dialoguer / Mobiliser / Evaluer / Pérenniser (ou pas) / Partager

le Grand Clermont phénomène actif

AGENCE d'urbanisme et de développement CLERMONT MÉTROPOLE

Juin 2022

Faire société…

Principales obligations et objectifs pour 2050

- **Loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de 2021 :** 1/10 des électeurs inscrits sur les listes électorales d'une commune (1/5 auparavant) peuvent demander à ce que soit inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de sa décision.
- Le **socle européen des droits sociaux** consacre 20 principes qui confèrent aux citoyens de l'UE des droits nouveaux dans trois grands domaines suivants : égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et la protection et l'inclusion sociale.

Situation actuelle Grand Clermont

- **Accessibilité aux médecins généralistes** : Billom Co 3.0 consultations accessibles par an par habitant ; RLV 3.8 ; Mond'Arverne 4.3 ; CAM 4.6 *(Sniir-AM, EGB, Cnam, Insee distancier Metric, Drees, 2018)*
- **98 000 licenciés sportifs**, 1 970 équipements en 2017 (*OSE Economie du sport*)
- **24,8% d'abstention en 2022** aux élections présidentielles (moyenne nationale 28%) *(Ministère de l'Intérieur)*
- En AuRA **420 000 enfants** vivent dans un foyer à bas revenus et **160 000 familles** vivent à 100% des prestations *(Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, 2021)*
- Emergence d'initiatives locales pour impliquer les citoyens : nouvelle assemblée du **conseil de développement** du Grand Clermont, Budget éco-citoyen.ne, convention citoyen.ne…

Perspectives

- **28% de la population française aura plus de 65 ans en 2050** (20,5% aujourd'hui). 21 ,5% aura moins de 20 ans (23,9% aujourd'hui) (*Ined*)
- **La population du Puy de Dôme pourrait augmenter de plus de 15% en 2050** (*Insee OMPHALE 2016, scenario médian*)
- Dans le monde la **part du patrimoine des plus riches pourrait passer de 33% à 39%** alors que la **part du patrimoine de la « classe moyenne mondiale » pourrait passer de 29% à 27%** en 2050 (*World inequality report 2022*)

Ce que dit le SCoT

- Le défi démographique du SCoT du Grand Clermont est d'**accueillir 50 000 nouveaux habitants à l'horizon 2030**
- Au titre du « plus juste », le PADD retient trois orientations prioritaires : **diversité sociale et générationnelle** au sein d'une politique d'habitat égalitaire, **refonte de la politique de la ville** et **réduction des fractures territoriales** via la politique des transports collectifs.

Un projet inspirant pour « faire société »

L'IBEST ou le bien-être sur mesure

Grenoble Aples Métropole a débuté dans les années 2000 une réflexion sur la façon de mesurer le bien-être et la qualité de vie dans les quartiers populaires. En 2016, elle propose 8 indicateurs pour mesurer le bien-être dans l'ensemble de la métropole. Ces Indicateurs du Bien-Etre Soutenable Territorialisé (IBEST) ont été déterminés par une enquête réalisée par des chercheurs universitaires, puis co-construits avec les habitants. Ainsi, ils sont adaptés à la perception du bien-être selon les habitants dont l'environnement est évalué. Un tel outil permet d'évaluer les politiques publiques et les opérations d'aménagement au regard du bien-être et de la santé, et non plus seulement de la richesse économique.

Le projet politique

Les perspectives de 2050 annoncent de fortes mutations sociales avec des risques d'inégalités accrues. Néanmoins les rapports à ce sujet indiquent que l'anticipation de ces mutations peut éviter d'en subir les conséquences néfastes. Cette anticipation est une pierre angulaire du projet politique qui met la priorité sur plusieurs thématiques sociales majeures.

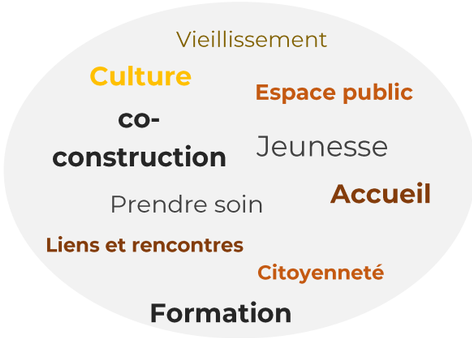

Solidarité : « rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liés les uns aux autres »

L'organisation sociétale passe majoritairement dans notre société par les élections, or la France connait aujourd'hui une grave crise de la démocratie représentative. Il est essentiel de repenser le lien entre élus et citoyens pour concevoir ensemble un modèle où le citoyen ne donne pas simplement son avis, mais s'implique, voire prend part aux décisions. Néanmoins l'organisation sociétale est également le fruit des rapports entre les individus qui composent une société. La proposition d'un cadre de vie favorisant les rencontres et la solidarité est donc nécessaire pour une définition plus juste des rapports sociaux.

Société: « ensemble d'êtres humains vivants en groupe organisé »

La décarbonation nécessaire de notre société engendrera des tensions sociales car force est de constater que les populations les plus dépendantes des énergies fossiles sont souvent les plus pauvres. La transition écologique ne pourra se faire sans justice sociale et solidarité territoriale, deux critères qui conditionnent son acceptabilité. Le maintien du « vivre ensemble » devient un défi majeur, à l'heure où la société fondée sur les classes sociales s'estompe peu à peu au profit d'une société fragmentée où plusieurs groupes aux inégalités multiples cohabitent. Reconsidérer la société comme une organisation collective qui doit bénéficier à tous est nécessaire pour faire face aux changements écologiques et sociaux à venir.

Les élus souhaitent retravailler la justice sociale et la solidarité dans le SCoT en agissant sur 4 thèmes majeurs : **l'accueil des habitants, le soin, la place de l'élu et du citoyen, et la création de liens**.

Les orientations stratégiques sont :

- **S'assumer comme terre d'accueil pour les migrants d'ici et d'ailleurs**
- **Prendre soin d'une société qui vieillit et donner des perspectives et une place à part entière à la jeunesse**
- **Prendre soin d'une société qui risque de se fracturer dans des inégalités multiples**
- **Stimuler l'engagement des citoyens** par la construction de nouveaux cadres de participation et de gouvernance qui assoient la représentativité de l'élu
- **Intensifier les liens, les lieux et les occasions de rencontres**, en soutenant tout particulièrement la vivacité du tissu associatif

… pour assurer la justice sociale et encourager la solidarité

Faire mieux...

Faire autrement le Grand Clermont en 2050

Principales obligations et objectifs pour 2050

- **Zéro Emission Nette d'ici 2050** : la Stratégie Nationale Bas Carbone ambitionne la neutralité carbone en 2050
- **Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050**
- **Loi Climat et Résilience :** fin des passoires énergétiques dans le parc locatif d'ici 2034. Création d'ici 2024 de zones à faible émissions dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants, interdiction des vols intérieurs lorsqu'une alternative en train de moins de 2h30 existe, fin en 2030 de la vente des voitures neuves les plus polluantes

Situation actuelle Grand Clermont

- **1 410 ha de terres NAF artificialisés** entre 2010 et 2020, **60% pour de l'habitat**, 32% pour les activités *(Obs de l'artificialisation, CEREMA, 2021)*
- Environ **11 000 logements vacants** de plus de 2 ans dans le parc privé, 5% du parc privé *(DGFiP fichier 1767biscom, 2019)*
- En moyenne **1 750 logements neufs par an** entre 2009 et 2018 *(SITADEL)*
- **Facture énergétique** logement : 3 100 €/hab Billom Co, 3 000 €/hab RLV, 2 500 €/hab Mond'Arverne, 730 €/hab CAM *(PCAET et STEE)*

Perspectives

- Sans stratégie d'adaptation, **certains puits de carbone pourraient devenir des sources d'émissions de carbone** *(CGDD Séquestration du carbone par les écosystèmes, 2019)*
- **Le changement climatique devrait contribuer à une augmentation de la sinistralité de +60% dans les années à venir,** en lien avec une hausse de la fréquence et de la sévérité des évènements *(COVEA, 2022)*
- Le **pic pétrolier** devrait être atteint entre 2025 et **2035** *(Ag. internationale de l'énergie, 2019)*
- À l'horizon 2070, les **ressources nationales en eaux souterraines devrait baisser de 30%** *(BRGM, Explore 2070)*

- **SRADDET, règle 3 :** objectif de production de logements par ordre de priorité :
  1. Réhabilitation de logements dégradés et reconversion de friches,
  2. Résorption de la vacance,
  3. Traitement de l'habitat indigne,
  4. Production de logements neufs par densification des espaces déjà urbanisés
- **Stratégie Régionale Eau Air Sol** : atteindre 100% de bon état des masses d'eau en 2040

Ce que dit le SCoT

Le PADD s'articule autour de 4 objectifs fixés à l'horizon 2030 : « plus ouvert », « plus juste », « plus économe » et « plus innovant ». Il vise, par ailleurs, l'accueil de « + 50 000 habitants ». Il axe sa trajectoire politique sur **une vision quantitative déclinée à travers l'organisation archipel** en termes de logements, d'offre de déplacements, de répartition des commerces et services...

Un projet inspirant pour « faire mieux »
L'Ecoquartier des Courtils à Hédé-Bazouges

En 2001 est décidée la construction d'un écoquartier novateur dans la commune d'Hédé-Bazouges, en Ille-et-Vilaine. Ce lotissement a été conçu, dans tous ses aspects, comme un projet sobre. Grâce à une voirie réduite et à l'interdiction des véhicules dans le lotissement, l'obligation d'utiliser des matériaux biosourcés et d'avoir une cuve de récupération d'eau, sa trentaine de logements a un impact bien moindre sur leur environnement que la majorité des logements.
Ce projet novateur a également été à l'origine de la création du réseau Bruded. Ce réseau, qui comprend 240 collectivités, partage les expériences en faveur de la transition des territoires et informe les porteurs de projet.

Le projet politique

Les études climatiques et sociales récentes sont sans appel : il est nécessaire d'entamer une transition écologique. Cette mutation implique de se tourner vers des comportements plus sobres, axés sur la qualité, plutôt que sur la quantité.

Cycle de l'eau
Mobilités
Préservation
Résilience
Renaturation
Densité
Réversibilité
Décarbonation
Desserte ferroviaire
Usage raisonné

Les changements à opérer pour atteindre la sobriété :

En matière de **comportements et de pratiques,** il convient de développer des comportements solidaires et de valoriser les actions menées en faveur de la transition pour donner envie de faire.

En matière de **fonctionnement des institutions**, il convient de soutenir les initiatives locales, d'investir dans la formation et de partager les expériences réalisées, et d'avoir le courage politique de porter des projets forts en faveur de la transition

En matière de **construction des politiques publiques**, il convient d'impliquer les citoyens dès l'origine des projets / politiques et de considérer cette implication comme un facteur de réussite

Sobriété : « qualité de ce qui se caractérise par une absence d'ornements superflus »

Les ressources naturelles telles que l'air, l'eau, le sol montrent leur fragilité, la biodiversité s'épuise et les réservoirs naturels de carbone diminuent significativement sous l'effet de l'urbanisation et de la déforestation. Il convient désormais d'envisager ces ressources essentielles dans un autre contexte climatique, en réinterrogeant individuellement et collectivement nos usages et besoins pour limiter notre impact sur l'environnement, diminuer nos prélèvements, voire restaurer ce qui a été abîmé, pour atteindre un modèle sobre et viable.

Les élus s'accordent sur le fait que, pour viser une transition territoriale, il faudra faire mieux dans plusieurs domaines : **les logements et le foncier, les déplacements, les ressources en eau, en préservant la biodiversité et en limitant les impacts du dérèglement climatique.**

Les orientations stratégiques sont de :

- **Mettre en capacité chaque territoire d'optimiser ses disponibilités foncières en vue de stopper l'artificialisation des terres**
- **Réduire les émissions, les distances et les déplacements carbonés**
- **Structurer les mobilités du territoire** pour gagner en efficience face à l'empreinte carbone
- **Economiser l'eau** par un partage équitable entre usages humains et besoins écosystémiques dans le respect du cycle de l'eau
- **Sacraliser la biodiversité et corriger les atteintes portées aux écosystèmes et aux paysages**
- **Faire face à l'aggravation des phénomènes** climatiques extrêmes : inondations, sècheresse, grêle

... pour atteindre la sobriété

Faire ensemble...

Faire autrement le Grand Clermont en 2050

Principales obligations et objectifs pour 2050

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale à long terme (environ 20 ans), à l'échelle d'un large bassin de vie

SRADDET, règle 2 : renforcement de l'armature territoriale (organisation multipolaire et redynamisation des centres-villes) et cohérence urbanisme / déplacement

SRADDET, règle 5 : rechercher l'intégration prioritaire des activités n'engendrant pas de nuisances dans les secteurs déjà bâtis

Zéro Artificialisation Nette : réduire d'au moins 50% la consommation d'espaces NAF pour 2021-2030, comparativement à 2011-2020

Zéro Emission Nette d'ici 2050 (Stratégie Nationale Bas Carbone)

SRADDET, règle 4 : gestion économe et approche intégrée de la ressource foncière (approche transversale du foncier, priorité au renouvellement urbain)

PCAET : outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Ce que dit le SCoT

« Le SCoT prône un modèle de développement fondé sur la complémentarité intelligente des territoires qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux. (...) Ainsi, le Grand Clermont a opté pour une **organisation en archipel de son territoire** qui repose sur l'articulation d'un cœur métropolitain avec des pôles de vie, au nombre de 7 aujourd'hui, et des territoires périurbains. »

Organisation en archipel :

- 1 cœur métropolitain,
- 7 pôles de vie,
- Des territoires péri-urbains,
- 3 espaces emblématiques (Chaîne des puys, Val d'Allier, Gergovie)

Perspectives

Augmentation de la population supérieure à 15% en 2050 dans le Puy de Dôme (*Insee, OMPHALE 2016, scénario médian*)

173 coopérations entre métropoles et territoires environnants sous forme par exemple d'entente, PETR, Pôle métropolitain... (*CGET, France urbaine, ADCF, 2019*)

Un projet inspirant pour « faire ensemble »

Le contrat de réciprocité Brest Métropole – Pays du Centre Ouest Bretagne

En 2016, Brest Métropole (213 000 habitants, 8 communes) et la Communauté de communes du Pays COB (97 000 habitants, 98 communes) signent le premier **contrat de réciprocité « ville-campagne ».**

15 projets opérationnels sont retenus, 14 sont placés en préparation et 10 thématiques globales de réflexion sont inscrites au contrat. Ils permettent, par exemple, une coopération sur l'alimentation des chaudières urbaines de la métropole par la filière bois du Pays COB, ou encore la délocalisation d'une formation d'aides-soignants à l'hôpital du Pays COB.

Ce contrat témoigne de ce que peut être **« Faire ensemble »** à plusieurs échelles et de comment **repenser l'inter-territorialité** en valorisant les savoir-faire et les atouts que peuvent s'apporter réciproquement des collectivités de taille et de localisation différentes.

Le projet politique

Face à un retour sur le devant de la scène du fait communal et d'une critique parfois vive du phénomène de métropolisation, il parait essentiel et opportun de repenser ensemble l'organisation et l'articulation des territoires du Grand Clermont et au-delà. Les élus s'accordent pour en faire le sujet prioritaire du futur SCoT.

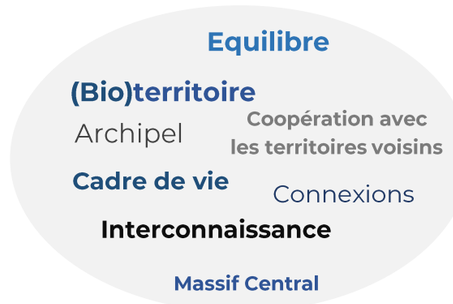

Coopération : « action de coopérer, de participer à une œuvre commune ».

Le SCoT, du fait de sa position supra-intercommunale, comprend des entités urbaines aux tailles et aux localisations pouvant être très différentes. « Faire ensemble » implique alors de valoriser le rôle de chacune de ces entités dans l'équilibre global du territoire du SCoT. La solidarité et les coopérations entre les collectivités territoriales, mais aussi les acteurs économiques et ceux de la société civile, sont impératives pour créer une unité territoriale. Si elles peuvent prendre des formes diverses, le SCoT doit assurer que le modèle qu'il propose donne un cadre valorisant ces coopérations.

Ensemble : « totalité, réunion d'éléments formant un tout »

Le territoire est une notion complexe qui s'appréhende à différentes échelles se juxtaposant pour former un tout. La cohérence territoriale est par ailleurs changeante selon qu'on l'aborde d'un œil administratif, naturel, démographique, écologique. C'est la cohérence que peuvent trouver entre eux ces entités et ces domaines qui doit questionner et guider le périmètre du SCoT. Aujourd'hui, le concept de « bio-région » permet de penser l'ensemble territorial de demain de manière systémique en croisant une échelle de bassin de vie avec ses ressources naturelles et humaines.

Les élus s'accordent sur le fait que l'objet premier du futur SCoT est de proposer un cadre territorial nouveau pour « faire ensemble ». Il s'agit de repenser **l'organisation en archipel** des espaces du Grand Clermont et en y intégrant la notion de **bio-territoire**, afin de valoriser les interactions entre les entités urbaines et naturelles qui le composent.

Les orientations stratégiques sont de :

Prendre appui sur une organisation en archipel redéfinie, qui redonne sens et rôles à chacun des territoires

Réinterroger le périmètre et ses coopérations pour répondre au mieux aux besoins vitaux des habitants

Affirmer notre solidarité territoriale par un partage de nos ressources et de nos richesses

... et valoriser les coopérations

Savoir-faire...

Faire autrement le Grand Clermont en 2050

Principales obligations et objectifs pour 2050

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) : réduire de 40 % les émissions de GES en 2030 par rapport à 1990, porter la part des énergies renouvelables à plus de 30 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030, et baisser à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité à horizon 2025.

SRADDET, règle 29 : augmenter de 54% en 2030 la production d'énergie renouvelable, pour atteindre 100% en 2050.

Accords de Paris : diviser par 5 la production de CO2/an/personne en France d'ici 2050

Stratégie Nationale Bas Carbone : atteindre la neutralité carbone à horizon 2050

Programme « Ambition Bio » : atteindre 15% de surfaces agricoles Bio en France en 2022 (9,5% en France en 2020, 10% dans la Région AuRa)

Situation actuelle Grand Clermont

+100 000 m² de plancher commercial de grandes et moyennes surfaces de périphérie (2005-2013), soit +1.9% par an, dans un contexte de croissance démographique limitée (+0.53% par an) *(DAAC, 2019)*

24 130 m² de surfaces de vente vacantes (commerces >300 m²) en 2019 *(DAAC, 2019)*

Production énergétique locale : la CAM produit 8% de l'énergie consommée sur son territoire, Billom Co 7.5%, Mond'Arverne 6.3%, et RLV 3% *(sources : PCAET et STEE)*

993 exploitations agricoles en 2020, -24.7% depuis 2010 (63 : -22.2%). **5 721 actifs** (chefs d'exploitation, salariés agricoles, saisonniers, aide familiale), -17% (63 : -23%) *(Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020)*

180 installations par an en moyenne entre sur le territoire du Puy-de-Dôme *(Chambre d'agriculture, 2020)*

Ce que dit le SCoT

- Rien sur l'énergie
- Développement des productions et consommations locales (PAT)
- Réserves foncières pour de l'activité économique industrielle (PDS)

Perspectives

- **+2.3 °C** sur la période 1990-2020 par rapport à 1960-1990 *(ADEME, Transitions 2050)*
- **+4 à +5 °C en 2050**, soit le climat de Madrid *(diagnostic STEE de la CAM, 2017)*
- **+20 à +50 journées chaudes** (> 25°C) par an après 2070 *(ORCAE, DRIAS Météo France)*
- **+70% de déchets** dans le monde en 2050 *(Banque Mondiale)*

Un projet inspirant pour le « savoir-faire »

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

L'expérimentation des TZCLD, telle que conduite sur le territoire de Thiers, consiste à rediriger les budgets publics issus des coûts de la privation d'emploi pour financer des emplois manquants. Partant du principe que personne n'est inemployable, que ce n'est pas le travail qui manque, ni l'argent, les TZCLD permettent non seulement de créer des emplois pérennes (plus de 200 emplois sur Thiers), mais surtout d'enclencher une dynamique locale et transversale centrée sur le capital humain et l'innovation sociale.

Le projet politique

Au regard des enjeux et de la situation du Grand Clermont, la mutation des systèmes de production alimentaire, économique et énergétique est nécessaire. Mais la forme qu'elle prendra et les moyens pour l'atteindre sont multiples.

Autonomie : « caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose. »

La valorisation des savoir-faire territoriaux doit permettre au territoire et à ses habitants d'être moins dépendants d'actions menées sur d'autres territoires, plus ou moins éloignés, et de mieux maîtriser son développement.

Si l'autarcie d'un territoire n'est pas envisageable dans un monde en réseau, une plus grande autonomie assurera une meilleure capacité d'adaptation du territoire aux changements à venir. C'est vers la maîtrise, mais aussi la préservation de l'identité du Grand Clermont, que tendent les orientations stratégiques en matière de savoir-faire.

Savoir-faire : « compétence acquise par l'expérience dans les problèmes pratiques, dans l'exercice d'un métier. »

Les savoir-faire sont souvent les marqueurs d'un territoire. Ils définissent son identité, assurent son développement en pourvoyant emplois et services, et y lient ses habitants. La perte des savoir-faire d'un territoire signifie ainsi indéniablement son déclin, tant sur le plan démographique, économique, ou social.

Si la mondialisation de l'économie n'a jamais connu un tel niveau, les risques de crises écologique et sociale majeures incitent à se tourner de nouveau vers les savoir-faire locaux. La capacité des territoires à préserver leurs compétences et en développer de nouvelles apparait essentielle pour leur devenir.

Si les récits territoriaux des élus sont variés, ils s'accordent sur le fait que le futur SCOT devrait valoriser les savoir-faire locaux pour tendre vers plus d'autonomie en axant ses actions sur 3 thématiques : **se nourrir, économiser et produire notre énergie, et fabriquer**.

Les orientations stratégiques sont :

Redéfinir le modèle agricole actuel au service d'une alimentation saine et de qualité, valorisant une agriculture locale et diversifiée, ayant moins recours aux énergies fossiles, à la ressource en eau et aux intrants

Sortir de la dépendance carbone en réduisant nos consommations et en investissant dans les productions énergétiques locales

Adapter les process économiques en s'appuyant sur des innovations technologiques et sociales pour rendre l'industrie compatible avec l'objectif maximal de +2°C

... pour tendre vers plus d'autonomie